

# ÉDUCATION COOPÉRATIVE

## Entente sur l'apprentissage



Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Nom de l'enseignant : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_ Année scolaire : \_\_\_\_\_

La présente entente signifie que \_\_\_\_\_ (*nom de l'organisme d'accueil*) autorisera l'élève nommé ci-dessus à entrer dans le lieu de travail dans le cadre de son stage pour l'éducation coopérative. **Les élèves en éducation coopérative ont l'obligation de montrer qu'ils ont bien compris les attentes et les règles de confidentialité dans le lieu de travail et qu'ils s'engagent à les respecter.** On peut aussi demander aux élèves de signer une entente de confidentialité pour le lieu de travail.

Tous les participants ont l'obligation d'accepter de respecter les attentes suivantes.

L'élève :

- acceptera de respecter les attentes définies dans le document « Entente sur l'engagement de l'élève » pour le cours d'éducation coopérative;
- aura une attitude positive vis-à-vis de l'apprentissage dans sa participation au stage;
- respectera toutes les politiques de l'organisme d'accueil, y compris celles qui concernent l'assiduité et la sécurité;
- donnera un exemple positif de déontologie dans le travail et respectera les **règles de confidentialité de l'organisme**;
- signalera immédiatement les blessures, les incidents et les soucis à son organisme d'accueil et à l'enseignant du cours d'éducation coopérative.

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

La famille de l'élève :

- veillera à ce que l'élève dispose d'un mode de transport en toute sécurité à l'aller et au retour pour sa participation au stage;
- aidera et encouragera l'élève dans ses efforts et le respect de ses responsabilités;
- signalera toutes ses inquiétudes en ce qui concerne le stage à l'enseignant du cours d'éducation coopérative de l'élève;
- s'informerait sur les avantages des activités d'orientation et poserait les questions appropriées sur les risques liés au stage de l'élève dans le cadre de l'éducation coopérative;
- insisterait sur l'importance de l'engagement pris par l'élève de respecter la **confidentialité** dans sa participation au stage.

Signature du parent/tuteur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

L'organisme communautaire :

- offrira un milieu d'apprentissage et de travail sans danger où l'élève participera à des tâches ayant un sens et l'aidant à progresser dans son exploration des options pour son orientation et dans son acquisition des compétences relatives à l'employabilité définies par le Conference Board du Canada;
- proposera à l'élève un processus d'initiation avec des instructions sur les règles en matière de santé et de sécurité au travail et sur les autres politiques;
- désignera un employé ayant pour responsabilité de superviser et d'évaluer l'élève;
- prévoira du temps pour la concertation avec l'enseignant du cours d'éducation coopérative de l'élève;
- consultera l'enseignant qui supervise l'élève si la situation soulève des inquiétudes;
- n'embauchera pas et n'emploiera pas l'élève pendant les heures d'école (à moins que le placement ne soit considéré un stage en entreprise) et n'utilisera pas l'élève pour remplacer un employé.

Signature de l'organisme communautaire : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

L'école et l'enseignant qui la représente :

- s'assureront que chaque élève est couvert pour la responsabilité civile et les accidents par l'assureur autorisé des écoles;
- fourniront à l'élève un enseignement avant le stage sur des sujets comme la planification de son orientation professionnelle, l'acquisition des compétences relatives à l'employabilité et l'étiquette à respecter dans le lieu de travail;
- effectueront une évaluation avant le stage et informeront les parents/tuteurs des risques en ce qui concerne le stage de l'élève;
- aideront les élèves à planifier leur orientation et à développer leurs compétences relatives à l'employabilité;
- entreront en contact avec l'organisme d'accueil au moins quatre fois à des intervalles réguliers pendant le stage de l'élève, sachant que deux de ces prises de contact devront se faire dans le cadre de visites sur place et viendront s'ajouter à la visite initiale d'évaluation avant le stage;
- respecteront les lignes directrices de la province et tiendront les dossiers exigés;
- exigeront de l'élève qu'il participe aux périodes prévues pour l'enseignement tout au long du stage d'éducation coopérative, afin de faciliter son apprentissage dans le lieu de travail.

Signature de l'enseignant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_